

**Vie Associative**

**REF : DVARI2012020**

**Signataire : CS**

Séance du Conseil Municipal du 12/07/2012

RAPPORTEUR :      Abderrahim HAFIDI - Christine RATZEL-TOGO

**OBJET :      Convocation d'un conseil municipal extraordinaire consacré aux relations internationales et à la coopération décentralisée**

**EXPOSE :**

Ville monde où se rencontrent des populations aux origines et nationalités les plus diverses, AUBERVILLIERS accueille depuis plus d'un siècle et demi des hommes, des femmes, des enfants dont les cultures et les langues relient la ville aux cinq continents, entraînant un tissu de relations familiales, sociales et économiques, d'une grande intensité.

Des dizaines d'associations sont créées par ces migrants, arrivés récemment ou depuis longtemps, qui deviennent des lieux de solidarité et de socialisation, d'intégration et de production culturelle. Elles peuvent être aussi des vecteurs de soutien aux régions ou pays d'origine, et offrir pour nos habitants et la cité des perspectives d'échanges et de développement.

Ces constats nous ont amenés à regrouper dans la même direction municipale la Vie associative et les Relations internationales, dont l'intitulé complet serait « Vie associative, intégration et citoyenneté des étrangers, relations internationales, coopération décentralisée, co-développement et objectifs du millénaire pour le développement ».

Comme de nombreuses autres villes, depuis les lois autorisant et encadrant les coopérations décentralisées en 1992, AUBERVILLIERS a coopéré avec des villes étrangères : IENA en Allemagne, BOULLY en Mauritanie, BEIT JALA en Palestine, EMPOLI en Italie, et plus récemment des villes chinoises. Nés très souvent d'une consolidation d'activités initiées par les associations locales (ce sont les cas de BOULLY, de BEIT JALA et de la Chine), ces jumelages et coopérations ont permis de développer, au travers d'échanges réguliers (culturels, sportifs, économiques et de co-développement), des liens de solidarité et d'amitié avec les populations qui y vivent, en parallèle avec les chantiers de solidarité internationale organisés par l'OMJA et le service jeunesse, des établissements scolaires et quelques autres structures locales.

L'évolution d'Aubervilliers ces dernières années nous ancre davantage encore au sein d'un monde global avec l'arrivée de nouvelles populations et établissements - le futur Campus Condorcet, des implantations économiques (Véolia, Rhodia, etc.)

A cette étape, l'ensemble des actions, initiatives ou manifestations menées depuis plusieurs années, y compris dans les domaines de l'eau, de l'énergie, des droits de l'homme, du développement durable, de la lutte contre le racisme ou de la sécurité, doivent faire l'objet d'un inventaire et d'un compte-rendu au conseil municipal, à partir desquels de nouvelles propositions, orientations et perspectives pourront être débattues, au regard notamment de l'actualité du monde et des réalités de notre ville et permettront d'améliorer le projet d'action municipal en préparation.

Nous suggérons donc de tenir une réunion du conseil municipal le jeudi 22 novembre prochain dans le cadre de la 15<sup>ème</sup> édition de la semaine de solidarité internationale, qui se déroulera du 17 au 25 novembre et à laquelle Aubervilliers participe depuis la toute première année.

Pour préparer la réunion de ce conseil municipal extraordinaire, il est proposé de créer un groupe de travail ad hoc, présidé par le maire, autour des maires-adjoints en charge des relations internationales et de la coopération décentralisée, composé des élus de la vie associative et de la citoyenneté, de la jeunesse et des sports, de l'enfance, de l'éducation et des personnes âgées, auquel peuvent être associés tous les conseillers municipaux qui le souhaitent, et bien entendu des responsables des services référents.

**Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Vie Associative  
et des Relations Internationales**

**Vie Associative**

**REF : DVARI2012020**

**Signataire : CS**

**OBJET : Convocation d'un conseil municipal extraordinaire consacré aux relations  
internationales et à la coopération décentralisée**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'intérêt que porte la municipalité aux origines multiples de sa population et aux relations  
avec des pays d'origine de cette population,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**DECIDE** de tenir une réunion du conseil municipal le jeudi 22 novembre prochain dans le  
cadre de la 15<sup>ème</sup> édition de la semaine de solidarité internationale.

**DECIDE**, pour préparer ce conseil municipal extraordinaire, de créer un groupe de travail  
ad hoc, présidé par le maire, autour des Maires-Adjointes en charge des relations  
internationales et de la coopération décentralisée, composé des élus de la vie associative et  
de la citoyenneté, de la jeunesse et des sports, de l'enfance, de l'éducation et des  
personnes âgées, auquel peuvent être associés tous les conseillers municipaux qui le  
souhaitent, et bien entendu des responsables des services référents.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 20/07/2012

Publié le : 19/07/2012

Certifié exécutoire le : 20/07/2012

Pour le Maire

L'Adjoint délégué